

Le CLAS de Villeurbanne vous propose

Séjour de 3 Jours / 2 Nuits

CAMARGUE – PROVENCE

**Arles – Grau du Roi – Aigues-Mortes –
Les Baux de Provence**

Dates : Du vendredi 26 au dimanche 28 septembre 2025

Départ (05h30) / Retour (20h30) : Délégation CNRS VILLEURBANNE

Tarif de Base du séjour :

499€ avant application du Tarif Dégressif Famille



Ce séjour est ouvert :

- Aux agents Ouvrants-Droit CNRS dépendant du CLAS de Villeurbanne
- À leurs Ayants Droit de plus de 18 ans

Tarif de Base du séjour : 499€ avant application du Tarif Dégressif Famille

Calculer le Tarif du séjour après Tarif dégressif :

- La subvention accordée, sous forme de tarif dégressif (TD), à l'Ouvrant-Droit CNRS et à ses Ayants-Droit est déterminée à partir du quotient familial. Il est consultable sur votre espace personnel CAES (TD Famille).
- Tarif à charge de l'agent = (Tarif de Base – TD Famille) = (499€ - XX%)

Exemple :

TD Famille de 22% - 2 personnes

*Tarif à charge de l'agent CNRS = [(2*499€) – 22%] = (998€-22%) = 778,44€*

Le prix comprend :

- Transport en Autocar Grand Tourisme au départ de la Délégation du CNRS à Villeurbanne A/R
- Hébergement chambre double en hôtel 4* situé dans le Village Vacances Sawell Résidence Les Sablons Le Grau du Roi
- La taxe de séjour (par nuit et par personne)
- 2 petits déjeuners à l'hôtel ****
- 1 déjeuner à Arles
- 1 dîner à l'hôtel ****(1/4 de vin compris)
- Visite guidée de la ville d'Arles
- Un déjeuner traditionnel au cœur d'une manade
- Présentation de la manade commentée par le manadier
- Démonstration de tri de taureaux par les gardians à cheval
- Balade commentée à bord du train des salins à Aigues-Mortes
- Découverte de la salle d'exposition et escalade de la « camelle » des salins de Aigues-Mortes
- Visite libre des Carrières de Lumière aux Baux de Provence
- 1 déjeuner aux Baux de Provence

Le prix ne comprend pas :

- Chambre individuelle : supplément de 90€ non subventionné
- Les entrées non mentionnées
- Les pourboires et les dépenses personnelles
- Les entrées à l'Amphithéâtre et au théâtre antique de Arles : +8€/pers
- Le dîner libre du jour 2 à Aigues Mortes

Procédure de réservation :

- Avoir votre espace personnel CAES 2024/2025 à jour
- Télécharger et remplir le formulaire de réservation
- Envoyer le formulaire de réservation par mail à l'adresse : clasvilleurbanne@cnrs.fr
- Après acceptation de votre demande de réservation, il vous sera demandé de régler par CB, sur votre espace personnel CAES, des arrhes d'un montant de **100€**. Si cet acompte n'est pas réglé dans le délai demandé, votre demande sera annulée.
- Le règlement du solde de la facture s'effectuera au plus tard 30 jours avant le début du séjour. (Possibilité d'échelonnement sur 3 mois)

Conditions d'annulation :

Le CAES du CNRS – CLAS de Villeurbanne accepte les désistements justifiés, tels que :

- les événements familiaux graves (séparation, décès d'un membre de la famille très proche),
- l'accident, la maladie ou l'hospitalisation de l'agent, de son conjoint ou d'un enfant,
- les événements professionnels, de l'agent ou de son conjoint, non prévus lors de la réservation du séjour (licenciement entraînant le chômage, nouvelle embauche, mission ou convocation).

Le CAES du CNRS – CLAS de Villeurbanne doit être prévenu immédiatement par un courrier précisant les motifs du désistement et accompagné des justificatifs.

Les frais de désistement sont de :

Dans tous les cas 20€ de frais de dossier par personne et pour motif valable de :

- ✓ 30 à 21 jours du départ : 25% du montant total de la facture
- ✓ 20 à 8 jours du départ : 50% du montant total de la facture
- ✓ 7 à 2 jours du départ : 75% du montant total de la facture
- ✓ 1 à 0 jours du départ : 100% du montant total de la facture